

Plus de 500 jihadistes soignés au Ziv Medical Centre

RÉSEAU VOLTAIRE | 22 NOVEMBRE 2015



Plusieurs journalistes participant à un voyage de presse à l'initiative de l'Australia/Israel and Jewish Affairs Council (AIJAC) ont pu visiter le Ziv Medical Centre, à Zefat (Nord d'Israël). L'hôpital dispose d'un service spécialisé dans la traumatologie de guerre. Il est conventionné avec les Forces de Défense d'Israël. Dans ce cadre, il traite des « réfugiés » syriens.

Tandis que le reste du groupe (le rédacteur en chef adjoint du *Daily Telegraph*, Ben English ; le journaliste de *Seven News*, Alex Hart ; le reporter politique de *Sky News*, David Lipson ; le rédacteur en chef de l'*Australian Financial Review*, Aaron Patrick ; le chef de rubrique politique du *Sydney Morning Herald* et de *The Age*, Bevan Shields) suivait les organisateurs, une célèbre journaliste de *News Corp*, Sharri Markson, s'attarda avec des patients pour recueillir leur témoignages. Elle pu ainsi vérifier que plus de 500 d'entre eux sont des membres d'Al-Qaïda, blessés durant les combats en Syrie. Elle était en train de noter des détails sur la manière dont ils sont transférés en Israël pour y être soignés, puis renvoyés poursuivre le jihad en Syrie, lorsqu'elle a été interpellée par des officiers de sécurité.



En septembre 2014, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, s'était fait photographier dans cet hôpital en train de visiter des jihadistes d'Al-Qaïda et de les féliciter.



Les jihadistes avaient alors enlevé les observateurs philippins et fidjiens de l'Onu chargés de surveiller la ligne de cessez-le-feu du Golan occupé. Durant les négociations pour leur libération, les Nations Unies versèrent une rançon à Al-Qaïda qui fut virée sur un compte bancaire sans provoquer la moindre enquête internationale pour identifier le receveur. En définitive, les Casques bleus se retirèrent, de sorte qu'aujourd'hui les armées israélienne et syrienne ne sont plus séparées par l'Onu, mais par Al-Qaïda.

Source : « Plus de 500 jihadistes soignés au Ziv Medical Centre », *Réseau Voltaire*, 22 novembre 2015, www.voltairenet.org/article189367.html